



Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

Communiqué de presse du 17 juillet 2012

LGBT

Transgenres

Église épiscopaliennne

Parti socialiste

L'Église épiscopaliennne américaine n'a pas de problèmes avec les questions d'identité de genre !

Et en France, la République tergiverse encore sur la reconnaissance de l'identité de genre comme motif de discrimination ...

Le magazine *Têtu* s'en est récemment fait l'écho, mais la nouvelle semble n'avoir pas encore eu l'écho qu'elle mériterait. Pourtant, l'Église épiscopaliennne a officiellement autorisé l'ordination de ministres du culte transgenres. Cette décision a été prise à une large majorité.

La branche américaine de la Communion anglicane (2,3 millions d'Américains sont épiscopaliens, et près du quart des présidents des États-Unis sortent de ses rangs) est la première église au monde à appeler à ce que « personne ne se voie nier le droit ou l'accès à l'égalité dans la vie, la pratique religieuse ou la conduite des affaires de l'Église à cause de son orientation sexuelle, l'expression ou l'identité de son genre ». L'Église a expliqué que « cette décision se base sur [ses] efforts de compréhension et de respect de la dignité des personnes transgenres, transsexuelles et toute autre dénomination qui diffèreraient des normes majoritaires de la société. L'identité de genre et son expression ne devraient pas être des raisons pour interdire le ministère ».

Regroupant en son sein, dans un esprit de tolérance mutuelle, des croyants de toutes les religions, des agnostiques et des athées, profondément laïque, l'Association Nationale Transgenre (A.N.T.) n'a pas pour habitude de s'exprimer sur les questions religieuses, sinon pour dénoncer les intégrismes, facteur d'homophobie et de transphobie. Mais ici, au delà du religieux, qui n'est pas notre terrain, nous ne pouvons que saluer une prise de position humaniste exemplaire.

Aujourd'hui, un fonctionnaire français, non reconnu par l'État dans son identité de genre, et harcelé à ce titre sur son lieu de travail, est moins bien traité par sa République qu'un croyant épiscopalienn américain par son Église ! Est-ce si difficile à dire, en France, compréhension, respect, dignité, droits ou identité de genre ?

Ce qu'un Épiscopalienn américain est capable de faire au sein de son Église, un élu français est-il incapable de le faire au sein de la République ? L'église épiscopaliennne américaine serait-elle plus ouverte, voire plus "républicaine" que notre Sénat franco-français ? Le gouvernement, les ministres et les députés socialistes français ne peuvent-ils pas être aussi

Association Nationale Transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

ouverts d'esprit qu'un l'Épiscopalien Américain ? La réponse à ces questions, certes un peu provocatrices, nous la voudrions positive, et nous aimerions qu'elle se traduise rapidement en actes.

Dès aujourd'hui, en France, nous voulons que l'identité de genre soit protégée et inscrite clairement dans les lois anti-discriminations de la République !

Pour l'Association Nationale Transgenre,
Stéphanie Nicot
Porte-parole

Association Nationale Transgenre

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : www.ant-france.eu

Mail : info@ant-france.eu

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51